



## **Le printemps à la DRFIP 13**

**Le 20 mars: grève et rassemblement significatifs !**

**747** grévistes à la Drfip 13\*

**14 postes et services fermés \***

\*Sources administration

**41% de grévistes en catégorie C et 40 % en catégorie B. 25% en catégorie A.**

Près de 300 agents se sont rassemblés devant la délégation du Directeur Général à l'appel de l'inter syndicale CGT-Solidaires-Fo, accompagnés par des délégations des Finances publiques du Vaucluse, des Hautes-Alpes, de la Drôme, des syndicalistes des Douanes, de la CCRF, des retraités du ministère...

Les agents présents se sont invités chez M. le délégué du DG qui a fait part de son inquiétude face au nombre... Il faut dire que la gestion des flux, c'est plutôt du ressort des collègues qui travaillent en SIP, SIE ou Trésorerie ... Les directeurs n'y sont pas « habitués » !

### **Face au délégué du directeur général**

**Nous avons d'emblée accusé et démontré que l'administration tiens un discours sur l'amélioration des conditions de travail et qu'elle fait le contraire dans ses actes !**

**Dans les PRS avec le projet de transfert à compter du 1/09 des procédures collectives sans aucun moyen en personnel supplémentaire ou avec des moyens dérisoires, dans les Services de la Publicité Foncière où est transférée dès le 1/07 la taxation des donations immobilières sans aucun renfort alors que cela représente une charge significative des pôles enregistrement, dans les brigades de vérifs et les PCE avec l'adaptation à Alto 2 dans la plus grande précipitation sans que cela soit pris en compte dans les objectifs des agents, dans les trésoreries spécialisées Spl ou mixtes qui croulent sous le poids des tâches à accomplir pour cause d'emplois supprimés et de départs non remplacés, particulièrement à Allauch, Châteaurenard, Tarascon SPL, à Miramas où nos collègues sont à bout de nerf ou encore à Eyguières dont la vétusté des locaux est indigne !**

**Dans ces services, les conditions de travail des agents se dégradent et ce sont elles qui vont servir de variable d'ajustement.**

**Nous avons formulé les revendications qui en découlent :**

**« il faut que dans chacun de ces services les charges nouvelles soient évaluées et des moyens en personnel supplémentaires alloués aux PRS dès le 1/09, aux SPF dès le 1/07, que des réductions d'objectifs soient accordées aux agents du contrôle fiscal. Sans supprimer un seul emploi dans les SIE parce qu'en 2011 ils ont été soumis à une double peine (les charges nouvelles sans emploi ou même avec des suppressions d'emplois) et qu'ils ne s'en sont jamais relevés. Il faut renforcer les trésoreries de proximité en emplois et effectifs pour permettre à nos collègues de préserver leur santé et d'accomplir les missions dans des conditions normales ».**

A partir de ces exemples tirés des échéances immédiates, nous avons exigé l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations

**« La liquidation du service du Cadastre et le transfert d'une partie de ses missions aux SIP dans des conditions qui ne feraient que surcharger ces services, nous n'en voulons pas. Nous nous sommes opposés à une nouvelle étape de restructurations avec la liquidation de services entiers »** en nous appuyant sur le contre exemple de regroupement des services et de traitement industriel des contribuables que constitue l'accueil de Sadi Carnot dans les BDR.

**Nous avons interpellé directement le délégué du DG à ce propos :**

**« Prononcez vous sur le maintien de tous les services, de toutes les trésoreries et de tous les SIE », en faisant le lien dans notre intervention entre politique immobilière de l'Etat, coupes budgétaire et loi sur la mise en place de la métropole et du pôle d'équilibre rural et territorial. Le délégué, sur la loi « métropole », a fait mine de dire que c'était pour dans longtemps, alors que la loi a été voté fin janvier 2014 et qu'il est impensable qu'en plus de la démarche stratégique, la Drfip et la DG ne face pas des « plans » pour réorganiser le réseau !! (après les élections!)**

**Sur la gestion hospitalière**, le DDG a rappelé la pertinence des spécialisations (!?) (transfert de mission des postes mixtes vers un poste spécialisé -hébergés et gestion hospitalière-). Hélas, la spécialisation en matière de fiscalité a montré ses limites, dans les SIP et SIE !

**Nous avons formulé avec le maximum de force l'exigence des agents du maintien des règles de gestion qui assurent une égalité de traitement entre eux, le maintien de leurs règles d'affectation et de leurs garanties.** Nous avons affirmé que les agents ne veulent pas de la remise à plat des règles de gestion annoncée dans la démarche stratégique. Tout comme ils ne veulent pas du retour de la loi mobilité version rapport Pêcheur et de l'instauration d'une mobilité ministérielle. Ils refusent de devenir mobiles entre les mains de chaque Direction pour pallier le sous effectif généralisé. Dans ce cadre, nous avons exigé pour la mise en place des échelons de renfort fusionnés le respect des règles d'affectation : **« les postes de la nouvelle structure EDR doivent être pourvus par demande d'affectation nationale ».**

**Nous avons dénoncé les menaces qui pèsent sur les déroulements de carrière** – annonces ministérielles sur un blocage des déroulements de carrière même si elles ont été ensuite démenties, remise en cause des déroulements de carrière à l'ancienneté dans le rapport Pêcheur. Bulletins de salaires à la main, nous avons démontré qu'à échelon inchangé les rémunérations ont baissé et conclu sur l'exigence du **maintien du droit pour l'ensemble des agents à dérouler leur carrière jusqu'au dernier grade de leur catégorie et le déblocage du point d'indice.**

Nous avons dénoncé la remise en cause de nos régimes indemnitaires par la création de l'IFSEEP, la remise en cause de nos statuts particuliers et de nos régimes indemnitaires spécifiques DGFIP dans le rapport Pêcheur, la façon dont la DGFIP est en train de remettre en cause les primes et indemnités pour les A Direction et les agents itinérants en introduisant une notion de moyenne qui fait forcément des perdants. **Nous avons donc exigé : le maintien intégral de nos régimes indemnitaires DGFIP, le maintien de nos statuts particuliers . Aucune application de l'IFSSEP à la DGFIP ! Rétablissement de tous les collègues (rédacteurs, agents itinérants) dans leurs droits !**

## **Les agents interpellent directement le délégué du DG: « Assez de pommade ! »**

**Un délégué bien seul, aucun des responsables de la DRFIP 13 ne lui ayant proposé de l'assister dans cette rencontre !**

A la suite de cet exposé précis et détaillé, cela a été une avalanche d'interventions des collègues pour illustrer la situation inextricable dans laquelle les plongent les suppressions de postes : qui du PRS, des SIE, des SPF, des pôles enregistrement, du contrôle fiscal, du Cadastre, des accueils, avec des phrases chocs pour dénoncer le double langage de l'administration telles que **« la pommade devient urticante »**, **« les costards cravates qui viennent dans les services pour donner l'impression aux agents qu'ils les écoutent »**, pour dénoncer l'absence totale d'information des agents qui se voient informés des transferts de tâches non par leur administration mais par les notaires (pôle enregistrement), ou par la presse « 20 minutes » que la campagne IR va démarrer un mois plus tôt.

**Et le délégué ?** Un petit sourire accroché aux lèvres en permanence, il faisait mine d'écouter avec bienveillance les témoignages précis et détaillés des collègues. Pas un mot...tablant sans doute sur le fait que plus le temps passait moins il aurait à répondre. Jusqu'à ce qu'une collègue, puis toute la salle exige ce qui est la moindre des choses : une réponse sur les questions abordées. Contraint de s'exprimer, le délégué n'a cessé de taper en touche, cherchant tous les prétextes comme échappatoire et tentant d'utiliser des éléments de langage -certainement appris dans des séminaires sur la gestion des conflits et des relations sociale- mais sans aucune pertinence face à la solidarité et l'approche réaliste des agents sur la situation de leurs services et leurs conditions de travail.

Le seul domaine dans lequel il aura dit quelque chose d'un peu précis, c'est à propos du transfert des procédures collectives : **il a raconté des sornettes en osant affirmer que les PRS avaient déjà la moitié des procédures collectives**, ce qui est faux et archi faux. Mais il a quand même précisé que si implantation de postes il devait y avoir dans les PRS, ce serait par transfert des SIE. Comme quoi, malgré le sourire affiché en permanence, les témoignages des collègues des SIE sur l'impossibilité de mener à bien toutes les tâches actuellement : il s'assoit dessus. Le double langage des costards cravates sur le vif. Le reste du temps, cela aura été un médiocre exercice de défaussement systématique ou de renvoi aux groupes de travail nationaux.

**Les interventions des agents ont porté sur le DETRAVAIL , « si nous sommes venus, c'est que nous croyons encore que notre travail est utile », et sur l'incapacité qui leur était faite de travailler efficacement pour le recouvrement, pour la mise à jour des taxations, ce qui in fine démontre que supprimer des emplois, c'est aussi priver l'Etat et les collectivités locales de recettes ! Mais ça, les indicateurs ne le mesurent pas !**

Cela étant, le délégué ayant rendez vous dès l'après midi avec le DG, il ne fait pas de doute qu'il n'échappera pas aux directeurs à tout niveau que la plate-forme revendicative précise que nous avons présentée, la force concordante des interventions des collègues et le nombre significatif de grévistes sont un indice que si rien ne change, si les événements suivent le cours actuel, alors tout peut basculer.

**Des le 21 mars au matin, des collègues sur différents sites avaient rendez-vous pour faire le point dans leurs services avec les organisations syndicales. Les discussions qui ont eu lieu, axées sur la recherche de la mobilisation efficace, confirment l'existence d'un processus de lutte engagé ce 20 mars 2014 à la DGFIP et aux Finances.**